



AVIS PUBLIC

Adoption du Budget 2023 et du Programme triennal d'immobilisations

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée Dany Michaud, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague (Paroisse), que conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, une séance extraordinaire du conseil municipal, convoquée exclusivement pour l'adoption du budget 2023 et du programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025 se tiendra **le jeudi 15 décembre 2022 à 19 h**, à la salle Éveline-Meloche située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ces sujets.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 24^e jour de novembre 2022.

Dany Michaud
Directrice générale et greffière-trésorière